

Afrique australe

Une ambulance traverse une zone inondée à Mulongwe dans la ville d'Uvira, province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo. Le HCR travaille avec les autorités locales et les partenaires pour venir en aide à quelque 80 000 personnes touchées par les inondations dans le Sud-Kivu.

© HCR/Moses Yope Madjaga

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS

Promouvoir l'accès et le soutien à l'asile

Les systèmes nationaux chargés de l'asile et des migrations dans la région sont débordés et mal équipés pour répondre aux mouvements mixtes de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants provenant de plus de 90 pays d'origine. De ce fait, des milliers de personnes se trouvent dans une situation de vide juridique ; les systèmes d'asile sont confrontés à des retards de traitement des dossiers de plusieurs mois ou années et dépendent du soutien technique et

financier du HCR. Pour remédier à cette situation, le HCR s'efforcera d'améliorer la qualité et l'intégrité de l'enregistrement et de la détermination du statut de réfugié. En juin 2020, le HCR et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont établi un plan d'action commun quinquennal (2020-2024) afin de renforcer le soutien aux États membres de la SADC. Ce soutien inclura une expertise technique pour faciliter l'harmonisation régionale de la gestion de la réponse aux demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, déplacés internes et apatrides.

.../...

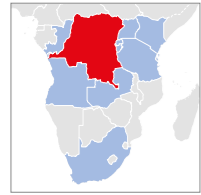
Conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la planification, la préparation et la réponse aux situations d'urgence

À la mi-octobre 2020, on comptait plus de 796 000 cas confirmés de COVID-19 dans la région d'Afrique australe, y compris parmi les réfugiés. Les programmes du HCR ont été adaptés pour respecter la distanciation sociale et d'autres mesures de prévention contre le coronavirus : des protocoles sanitaires sont en place aux points d'enregistrement et de distribution, et des permanences téléphoniques ainsi que des structures de protection communautaire permettent d'identifier les problèmes de protection et les besoins d'assistance.

En octobre 2020, le taux de cas positifs à la COVID-19 était en baisse dans l'ensemble de la région mais le risque d'une résurgence en 2021 demeure. Le HCR poursuivra ses efforts de communication des risques pour diffuser des informations relatives à la prévention et aux services liés à la pandémie de COVID-19, après avoir informé 2,5 millions de personnes en 2020. Le renforcement des systèmes de santé et des services de fourniture d'eau, d'assainissement et d'hygiène restera également une priorité en 2021. Le HCR continuera d'équiper les centres de santé, de former les professionnels de santé et de soutenir les centres d'isolement et de quarantaine pour les patients atteints de COVID-19, en particulier dans les camps de réfugiés.

Ces activités compléteront les réalisations de 2020, notamment la formation à la COVID-19 de 1900 professionnels de santé et la distribution de fournitures et d'équipements à 37 centres de santé. Des installations de lavage des mains et des distributions de savon supplémentaires, ainsi que des latrines familiales individuelles, contribueront aux bonnes pratiques d'hygiène et réduiront le risque de propagation de la pandémie de COVID-19. Il s'agira notamment d'assurer l'entretien de plus de 4700 installations de lavage des mains supplémentaires mises en place en 2020, ainsi que de fournir du savon supplémentaire pour couvrir les besoins de 458 000 personnes. Le HCR continuera également de fournir des aides en espèces et des articles de secours essentiels aux personnes les plus démunies et les plus touchées par la pandémie de COVID-19. Enfin, le HCR continuera de plaider auprès des gouvernements et des partenaires des Nations Unies pour veiller à ce que les réfugiés et les communautés d'accueil soient inclus dans les plans de préparation et de réponse à la pandémie de COVID-19.

PRINCIPALES SITUATIONS EN AFRIQUE AUSTRALE EN 2021



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Depuis décembre 2019, une augmentation de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo a porté le nombre de déplacés internes à près de 6 millions à la fin octobre 2020. Dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, plus de 1 million de personnes ont été déplacées au cours de la seule année 2020. Le HCR a déclaré une urgence de niveau 3 pour ces provinces en novembre 2019, ce qui a conduit à l'activation des procédures d'urgence et permis d'accélérer l'accès à des ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires. De nouvelles violences ont également éclaté dans la région du Kasai en 2020, entraînant de nouveaux déplacements.

Le pays connaît l'une des situations de déplacement interne les plus importantes au monde, et la plus importante d'Afrique subsaharienne. En 2021, le HCR renforcera sa stratégie de réponse rapide dans les situations d'urgence récurrentes, veillera à ce que la protection soit au centre de toutes les interventions impliquant des déplacés internes, renforcera ses activités de plaidoyer en s'appuyant sur son système de suivi de la protection, consolidera les approches de protection communautaire, mettra en œuvre des stratégies de recherche de solutions pour les déplacés internes dans les sites d'installation et les communautés locales, fournira une assistance ciblée aux personnes en situation de risque accru, promouvra la coexistence pacifique dans les communautés touchées et renforcera la mobilisation communautaire.

Plus de 1 million de Congolais accueillis dans 20 pays africains constituent la population la plus importante de réfugiés et de demandeurs d'asile dans la région. En 2021, le HCR continuera de diriger la coordination du Plan de réponse régional inter-agences pour les réfugiés relatif à la situation de la République démocratique du Congo. En coordination étroite avec plus de 60 partenaires, le HCR fournira protection et assistance aux réfugiés et aux demandeurs d'asile congolais, promouvra les moyens de subsistance et répondra aux besoins des populations d'accueil tout en renforçant la coexistence pacifique conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

La santé et le bien-être des réfugiés et des déplacés internes constituent une priorité et le HCR a ajusté ses opérations en République démocratique du Congo et dans les pays d'accueil de réfugiés pour prévenir les effets de la pandémie de COVID-19 et y répondre. Ces mesures seront renforcées en 2021.

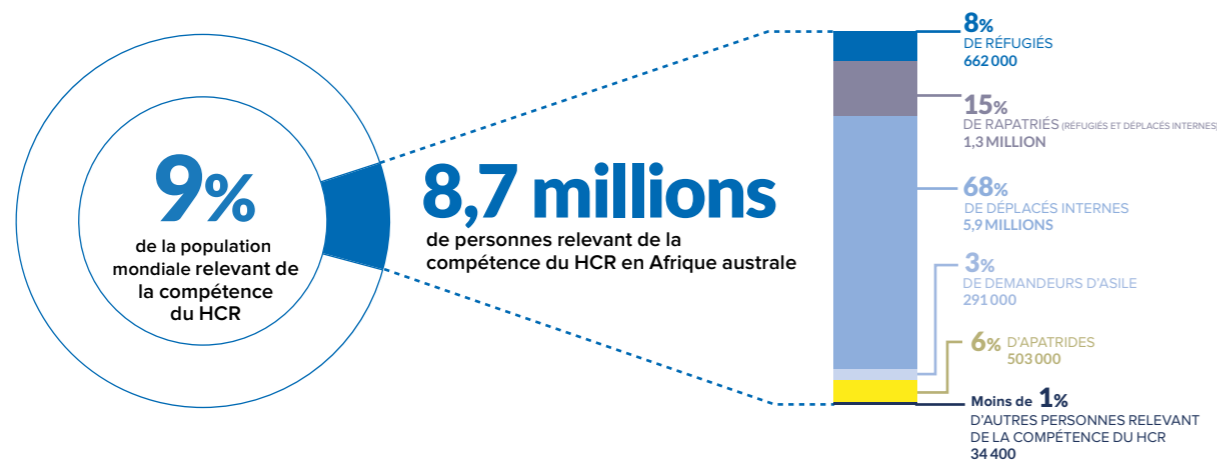
1 million
DE RÉFUGIÉS ORIGINAIRES
DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO
DANS LES PAYS VOISINS

5 millions
DE DÉPLACÉS INTERNES

1,3 million
DE RÉFUGIÉS ET
DE DÉPLACÉS
INTERNES RAPATRIÉS

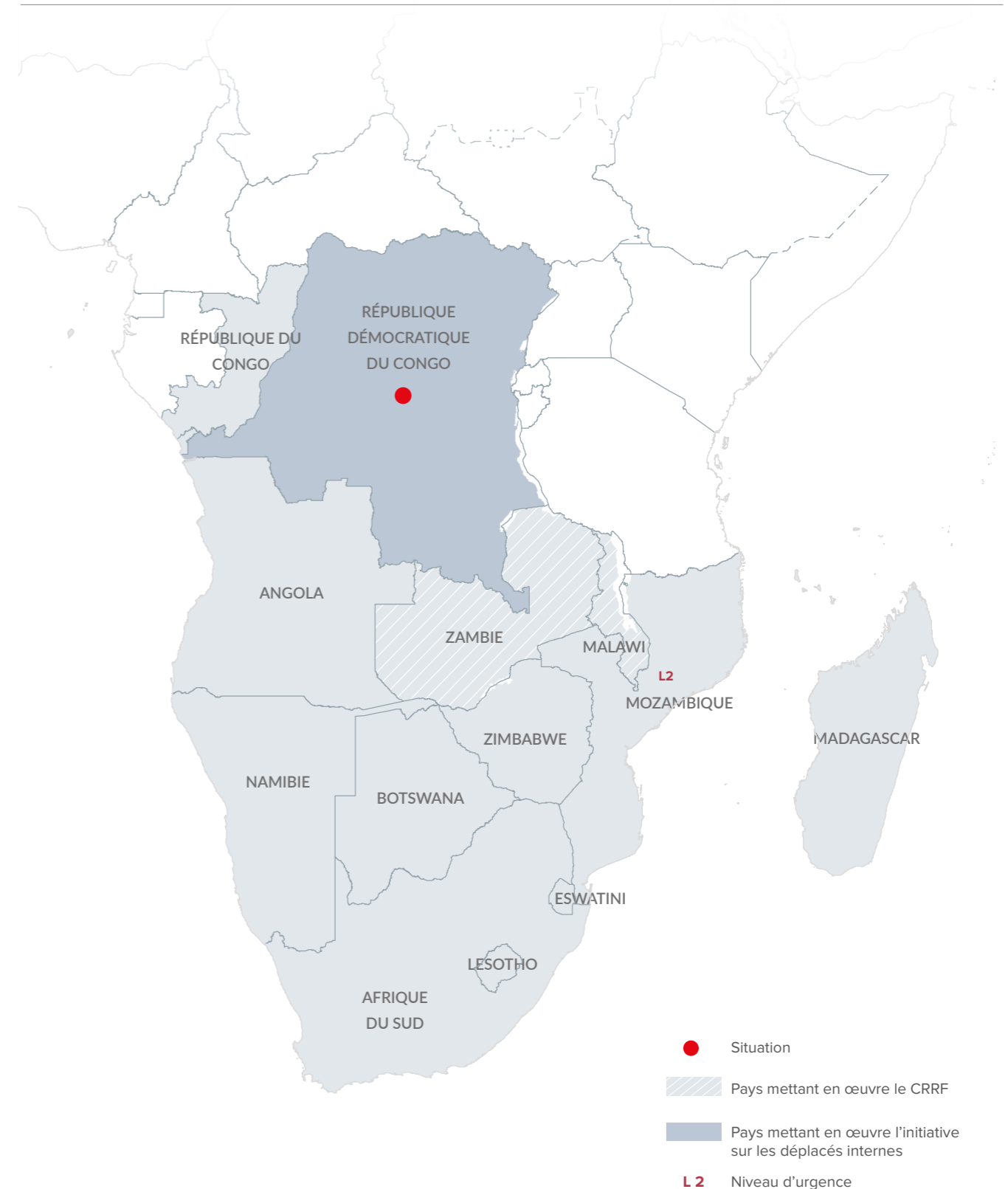
55%
DES PERSONNES
RELEVANT DE LA
COMPÉTENCE DU HCR
SONT DES ENFANTS

ESTIMATIONS DU NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN 2021 EN AFRIQUE AUSTRALE



Plus de 88% des personnes relevant de la compétence du HCR en Afrique australe sont des réfugiés, des demandeurs d'asile ou des déplacés internes touchés par les crises humanitaires complexes et imbriquées en République démocratique du Congo. En 2021, la situation dans l'est du pays nécessitera un renforcement de la réponse d'urgence du HCR.

La détérioration de la situation sécuritaire au Mozambique, qui a entraîné le déplacement interne de plus de 300 000 personnes dans le nord-est de la province de Cabo Delgado, continuera également de nécessiter une réponse humanitaire inter-agences soutenue.



.../...

Conformément à sa stratégie pour faire face aux mouvements mixtes en Afrique, le HCR mettra également en œuvre un projet commun sur quatre ans avec l'OIT, l'ONUDC et l'OIM pour aider les pays de la SADC à renforcer les mécanismes institutionnels de gestion des migrations, et notamment à réviser les cadres législatifs pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Coordonner et fournir une protection et des solutions aux déplacés internes

La région de l'Afrique australe accueille environ 7,1 millions de déplacés internes et de déplacés internes rapatriés, principalement en République démocratique du Congo et au Mozambique, où une insurrection dans la province du nord-est de Cabo Delgado a entraîné le déplacement de plus de 300 000 personnes.

En République démocratique du Congo, l'une des opérations cibles de l'Initiative relative aux déplacés internes du HCR, le HCR fournira des aides en espèces à usages multiples pour répondre aux besoins de base urgents, soutenir les moyens de subsistance et atténuer les risques de protection. En 2021, environ 3000 ménages bénéficieront d'aides en espèces à usages multiples, 4200 ménages recevront des articles de secours essentiels, 600 femmes recevront des articles d'hygiène et 3000 abris provisoires seront fournis aux déplacés internes rapatriés dans la province de l'Ituri.

Le HCR a déclaré une urgence de niveau 2 pour la situation de déplacement interne au nord du Mozambique et continuera de codiriger la réponse du groupe sectoriel chargé de la protection à Cabo Delgado et à Maputo en 2021. Le HCR travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires pour identifier et recenser les besoins de protection ainsi que pour fournir un soutien et des services de protection appropriés, y compris pour faire face aux violences de genre. Le HCR distribuera aussi des articles de secours essentiels à plus de 45 000 personnes extrêmement vulnérables.

Rechercher des solutions durables

Les fermetures de frontières visant à limiter la propagation de la pandémie de COVID-19 ont conduit le HCR à suspendre toutes les opérations de rapatriement volontaire à partir de mars 2020.

À mesure que les frontières rouvrent, les programmes de rapatriement volontaire reprendront, dans le respect des normes sanitaires internationales et des mesures de précaution, et sous réserve des financements disponibles. Les consultations tripartites impliquant le HCR et les pays d'origine et d'asile concernés au sujet du rapatriement volontaire des réfugiés et demandeurs d'asile de République démocratique du Congo se poursuivront également. Le gouvernement namibien a aussi demandé que le gouvernement burundais et le HCR facilitent les retours volontaires de quelque 500 réfugiés burundais résidant dans le camp de réfugiés d'Osire.

En Zambie, les efforts visant à l'intégration locale des anciens réfugiés angolais et rwandais se poursuivront sous forme d'un soutien à l'autosuffisance et à l'inclusion socioéconomique. Au Zimbabwe, la Banque africaine de développement financera un programme qui élargit les possibilités d'autosuffisance grâce à des activités agricoles. En Namibie, environ 2400 réfugiés angolais reçoivent une aide pour obtenir un droit permanent au séjour et 1800 réfugiés ont déjà obtenu des permis de séjour. En attendant que des solutions durables soient disponibles, des approches visant à l'installation, permettant aux réfugiés de vivre côte à côte avec les communautés d'accueil, seront adoptées au Malawi et au Mozambique, et d'autres seront développées en Zambie en 2021.

La réinstallation dans la région de l'Afrique australe a été fortement restreinte, les quotas de réinstallation dans des pays tiers étant passés de 4700 demandes en 2019 à environ 1500 demandes en 2020.

Le HCR recense les possibilités dans la région, conformément à la « Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires », et élaborera une stratégie régionale sur les voies complémentaires, notamment pour la réunification familiale, l'éducation, l'emploi, l'admission humanitaire et le parrainage privé.

Renforcer les partenariats

En 2021, le HCR s'efforcera de faire avancer la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés en renforçant ses partenariats avec les communautés économiques régionales, en particulier la SADC. Le protocole d'accord entre le HCR et la SADC a été révisé pour promouvoir les principes du Pacte et mettre en œuvre les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés dans la région. La coopération portera notamment sur l'étude d'un mécanisme régional régissant la liberté de circulation, la régularisation du séjour et l'accès au droit au travail pour les réfugiés dans les pays de transit et de destination, ainsi que les voies alternatives pour les migrants qualifiés. Des partenariats renforcés avec le Parlement panafricain et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe seront également étudiés.

En 2021, le HCR cherchera à nouer des alliances avec différentes parties prenantes pour veiller à ce que les réfugiés et les communautés d'accueil soient inclus dans les plans de développement nationaux. En outre, le HCR contribuera à promouvoir l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il s'appuiera sur son partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale pour mobiliser des ressources supplémentaires en réponse aux situations de déplacement, tout en maintenant son partenariat stratégique avec l'initiative « Identification pour le développement (ID4D) » en République du Congo.

Les partenariats avec la Banque africaine de développement et l'Agence française de développement seront également renforcés en vue de plaider en faveur d'investissements dans les zones d'accueil de réfugiés et d'accélérer l'inclusion des personnes relevant de la compétence du HCR.

Prévenir, combattre et résoudre l'apatridie

Des avancées positives ont été réalisées dans la lutte contre l'apatridie dans la région, bien que les progrès aient été ralentis par la pandémie de COVID-19. La République du Congo, la République démocratique du Congo, la Namibie et la Zambie ont pris des mesures concrètes en vue de leur adhésion aux conventions sur l'apatridie, qui sera soutenue par le HCR en 2021. Le HCR apportera un soutien technique à la République du Congo et à l'Eswatini à la suite de l'adoption de leurs plans d'action nationaux pour mettre fin à l'apatridie. Ce soutien portera notamment sur les réformes de leurs lois sur la nationalité et l'amélioration de leurs systèmes d'état civil. L'Angola, la République démocratique du Congo, Madagascar, la Namibie et la Zambie disposent tous de plans nationaux qui attendent l'approbation officielle de leurs gouvernements. Des travaux de recueil de données relatives aux risques d'apatridie ainsi qu'aux profils et effectifs des populations touchées ont démarré en Angola, en République du Congo, en République démocratique du Congo, en Eswatini, à Madagascar, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe, et seront également soutenus par le HCR en 2021. Compte tenu du contexte politique favorable dans ces pays, le HCR redoublera d'efforts pour recueillir des données fiables en vue de guider les politiques et de promouvoir des cadres juridiques et administratifs relatifs à la nationalité et à l'apatridie.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Conséquences du sous-financement

Le sous-financement aurait des répercussions sur l'aide humanitaire de base ainsi que sur la planification et les solutions de développement à long terme.

Avant le début de la pandémie de COVID-19, la réduction des rations alimentaires du PAM affectait déjà gravement les personnes relevant de la compétence du HCR, en particulier en Angola, en République démocratique du Congo, au Malawi, au Mozambique et en Zambie. Il est donc probable que les pénuries alimentaires causées par le sous-financement se poursuivent dans ces opérations en faveur des réfugiés en 2021.

Compte tenu des tendances de 2020, il est également probable que le sous-financement ait des conséquences directes sur la réponse du HCR à la pandémie de COVID-19. Par exemple, la construction de latrines familiales prévue a été suspendue en 2020, ce qui affecte 8000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de la République démocratique du Congo, malgré le besoin urgent d'atténuer les risques pour la santé publique (le ratio de personnes par latrine s'élève à 32 contre un ratio recommandé de 20).

Les interventions dans le secteur des abris d'urgence pour 14 000 familles déplacées vulnérables dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que les programmes d'aides en espèces destinés à 100 000 femmes déplacées à risque en République démocratique du Congo resteront à l'arrêt en l'absence de ressources supplémentaires.

En raison de la réduction des financements, des activités de protection communautaire réussies devront également être considérablement revues à la baisse dans l'est du pays.

Étant donné que les ressources disponibles dans la région devront être utilisées en priorité pour répondre aux besoins de base et fournir une aide d'urgence, les activités du HCR en matière d'autosuffisance et de moyens de subsistance devront également être restreintes.

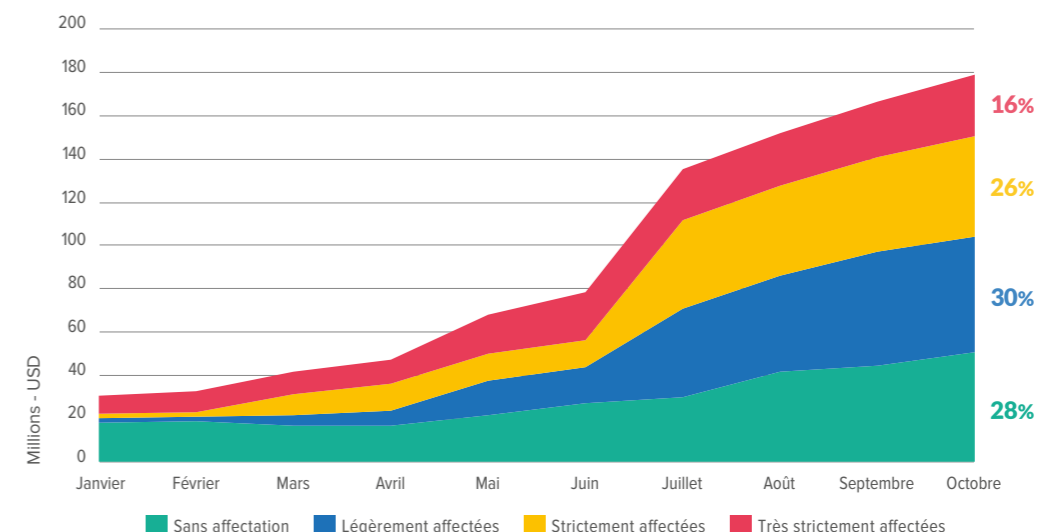
En Zambie par exemple, une initiative visant à promouvoir l'accès aux possibilités d'emploi et à atténuer les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 pour 1500 jeunes et femmes réfugiés congolais grâce au développement de moyens de subsistance alternatifs, notamment des activités artisanales, ne sera pas mise en œuvre en l'absence de financements suffisants en 2021. Les programmes d'éducation continueront eux aussi à être affectés. La construction et la rénovation d'écoles et de salles de classe prévues sont suspendues, ce qui touche 6000 élèves réfugiés au total.

Dans l'ensemble de la région, les interventions communautaires protégeant les enfants les plus vulnérables seront également suspendues si des financements supplémentaires ne sont pas obtenus.

Enfin, concernant les solutions, le sous-financement retarderait le retour volontaire d'environ 10 000 réfugiés congolais de la République démocratique du Congo.

AFFECTATION ET DATE DE RÉCEPTION DES CONTRIBUTIONS 2020 POUR L'AFRIQUE AUSTRALE | Au 1^{er} octobre 2020

Budget 2020: 324 millions de dollars
Fonds indicatifs disponibles*: 179 millions de dollars
Budget financé à 55%



* Les fonds indicatifs disponibles comprennent les reports des années précédentes et une imputation indicative des fonds non affectés et légèrement affectés sur la base des priorités budgétaires.

BUDGETS POUR L'AFRIQUE AUSTRALE | USD

OPÉRATION	TOUS PILIERS	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
	2020 Budget actuel (au 30 Juin 2020)	Budget 2021 proposé*				
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
Bureau régional pour l'Afrique australe ¹	11 338 583	10 437 597	-	-	-	10 437 597
Activités régionales pour l'Afrique australe ¹	2 836 098	4 000 000	-	-	-	4 000 000
Angola	22 599 704	27 194 543	120 000	-	-	27 314 543
Congo	29 406 638	24 149 837	1 154 957	-	2 311 039	27 615 833
République démocratique du Congo	168 219 857	104 871 523	6 157 841	8 400 637	68 711 175	188 141 176
Malawi	21 366 778	17 549 902	-	-	-	17 549 902
Mozambique	9 687 853	9 407 839	93 630	-	4 982 240	14 483 709
Bureau multi-pays en Afrique du Sud ²	26 777 290	26 131 268	1 822 541	-	-	27 953 810
Zambie	24 621 490	19 800 193	-	-	-	19 800 193
Zimbabwe	7 594 259	6 906 292	797 952	-	-	7 704 244
TOTAL	324 448 549	250 448 994	10 146 922	8 400 637	76 004 454	345 001 006

¹ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique australe.

² Inclut les activités au Botswana et en Afrique du Sud et couvre aussi les Comores, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, Maurice, la Namibie et les Seychelles.

* Note: les budgets indiqués sont ceux qui ont été approuvés par le Comité exécutif du HCR à sa 71^e session d'octobre 2020 et arrêtés à la date du 15 Juin 2020. Toutes les révisions ultérieures des budgets apparaîtront au fur et à mesure de leur adoption. Les budgets révisés pour 2021 seront communiqués aux États membres par les mises à jour régulières sur les budgets et les financements transmises au Comité permanent du Comité exécutif. Les informations sur les budgets 2021 seront également mises à jour en ligne sur une base mensuelle sur le site Global Focus (<https://reporting.unhcr.org>).